

Gérard CAUDRON 

Maire

Vice -Président de la Métropole Européenne de Lille

Nous, Maire de Villeneuve d'Ascq,
Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et
notamment les Articles
L2212-1, L2212-2, L2213-1 et L2213-2,

Vu le Code Général de la propriété des personnes
publiques, donnant lieu au paiement d'une
redevance et notamment les Articles L2125-1 et
L2125-4,

Vu la Délibération n°VA_DEL_2016_175, relative aux
droits d'occupation du domaine public pour emprise
de travaux ;

Considérant la demande présentée par l'entreprise
AD façade renov, sollicitant l'autorisation d'occuper
une partie le domaine public, (dans le cadre de
travaux de rénovation de façade) rue Faidherbe au
droit du N°42, avec l'installation d'un échafaudage, il
convient de prolonger notre arrêté 2021-28736 en
date du 3 août 2021 de prendre toutes dispositions
pour en permettre la réalisation et garantir la sécurité
des usagers.

N° 2021-28869.

ARRETONS

ARTICLE 1.

Notre arrêté 2021-28736 en date du 3 août 2021 est reconduit dans les mêmes conditions jusqu'au 8 octobre 2021.

ARTICLE 2.

Les autres articles de notre arrêté 2021-28736 restent inchangés.

ARTICLE 3.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification aux intéressés.

ARTICLE 4.

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Lille et Monsieur le Commandant de Police de Villeneuve d'Ascq sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille,
- Monsieur le Directeur de TRANSPOLE à MARCQ EN BAROEUL,
- Monsieur le Directeur d'ESTERRA, Fort de Lezennes rue de Chanzy 59260 LEZENNES,
- SDIS 59 Direction Générale Opérationnelle CS 2068 - 59028 LILLE Cedex,
- Police municipale de Villeneuve d'Ascq,
- L'entreprise AD façade rénov 73, rue Gorges Charlet 59320 Haubourdin.



FAIT A VILLENEUVE D'ASCQ,
Le 21 septembre 2021,
Le Maire,

Gérard Caudron.

Affiché le : **27 SEP. 2021**